Envoyé en préfecture le 13/11/2026
Reçu en préfecture le 17/11/2026
Publié le
ID : 022-212203426-20260910-0109202602-DE

Mairie de Trébédan

4, Place de la Mairie
22980 Trébédan

**DELIBERATION N° 01/09/2026/02**
**Conseil Municipal ordinaire**
**Séance du 10 septembre 2026**
**18h30**

L'an deux mille vingt-six, le dix septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal de TREBEDAN légalement convoqué, s'est réunis dans la salle de réunion de la Mairie, sur la convocation qui leur a été adressée par le maire, sous la présidence de M. Didier IBAGNE, Maire.

Étaient présents Mesdames et Messieurs :
IBAGNE Didier, PAUTHONNIER Eddy, BLANCHARD Ludivine, Filipe DE ALMEIDA NETO, , ABOAF Aurore, Policarpo MENDES RIBEIRO, Mélanie VAUTIER, Ghislaine de SALINS Thibault MARCHADIER

Absents excusés : LAMY Didier, Céleste DE ALMEIDA NETO

Secrétaire de Séance : Ludivine BLANCHARD

Conseillers en exercice : 11 - Conseillers présents : 9 – Votants : 9

Intervention de Bretagne Vivante pour présenter le projet de restauration de la lande, dispositif mission nature de l'OFB et de La FDJ

Monsieur le Maire présente à l'assemblé, Monsieur MENEUX Yannick de Bretagne Vivante qui à la gestion des Grandes Landes le site Yves Donguy. Il donne la parole à Monsieur MENEUX pour expliquer et présenter le projet restauration de la lande et le dispositif mission nature de l'OFB et de la FDJ.
Monsieur MENEUX Yannick informe le conseil municipal que suite à un appel à projet dont Bretagne Vivante avait déposé un dossier de candidature, a reçu une subvention de 57 197 €. A pour but d'humidifier la lande en faisant des barrages au niveau des drains et en créant des mares.
Après avoir écouté l'exposé de Monsieur MENEUX Yannick, le conseil municipal a pris note de toutes ces informations.

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Sous/Préfecture

Pour extrait conforme au registre
des délibérations du conseil municipal de Trébédan
Fait à Trébédan le 10 septembre 2026
Le Maire,
Didier IBAGNE

MAIRIE DE TREBEDAN 22980 (Côtes-d'Armor)

Le secrétaire de séance
Ludivine BLANCHARD